

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19074 - 74ÈME ANNÉE

## Législatives partielles de la 7e circonscription

### Gilles Leperlier et Jessie Caro : un tandem qui croit en La Réunion



Jessie Caro et Gilles Leperlier.

**Hier à l'Etang-Salé, Gilles Leperlier a présenté la candidate suppléante à l'élection législative partielle de la 7e circonscription. Jessie Caro est infirmière à Saint-Leu, son engagement confirme la volonté de « faire confiance à la jeunesse de La Réunion ».**

**D**epuis 15 jours sur le terrain, Gilles Leperlier salue les efforts des militants. Il ajoute que : « nous voulons faire confiance à la jeunesse de La Réunion et donner à ces personnes l'occasion de défendre des valeurs ». Et c'est dans ce cadre

qu'intervient la présentation de la candidate suppléante de Gilles Leperlier.

« Elle est une vraie force dans cette campagne, elle représente la société civile », souligne le candidat. Son parcours et sa profession viennent en complément de la can-

didature de Gilles Leperlier qui rappelle que « on s'enrichit des apports des uns et des autres. Les propositions sont le résultat d'un échange avec les personnes concernées pour répondre aux attentes de la population ».

« Jessie Caro est infirmière, et elle

apporte son éclairage dans le domaine de la santé, des personnes âgées ».

Jessie Caro, 32 ans, est mère de deux enfants, originaire de Saint-Louis, elle habite depuis quelques années à Saint-Leu. C'est son premier engagement politique, et elle a choisi de le faire aux côtés de Gilles Leperlier. Son rôle de candidate suppléante lui donne l'opportunité de faire bouger les choses, elle a donc choisi de saisir sa chance.

### Projets axés sur une Réunion plus solidaire

Elle a fait ses études à l'école d'infirmière de Saint-Pierre, période durant laquelle elle fit connaissance de Gilles Leperlier au sein de l'UNEF-Réunion. Salariée dans les soins à domicile à Saint-Leu, elle travaille de Trois-Bassins aux Avirons. Son métier l'amène à être sensibilisée à la détresse des Réunionnais. Elle soutient la proposition d'un revenu minimum au-dessus du seuil de pauvreté. L'aide n'est pas suffisante pour de nombreuses personnes.

« On manque de structures adaptées ». Jessie Caro propose la création d'un grand service d'aide à la personne et d'anticiper les besoins sur le long terme. En 2040, La Réunion comptera 4 fois plus de personnes âgées de plus de 65 ans. La candidate demande aussi la li-

béralisation des aides soignantes, afin qu'elles puissent ouvrir leur propre cabinet.

Pour elle, la situation dans les hôpitaux reste catastrophique. La vieillesse et le handicap passent par une prise en compte de la personne, souligne-t-elle.

Elle a toujours vécu dans le Sud. Son père est cordonnier, sa mère a enchaîné les petits boulots. Jessie Caro se sent proche des personnes âgées.

Mère de deux enfants, elle souligne la difficulté d'être mère et active. Cela pose un problème pour la garde des enfants, et provoque des pratiques discriminatoires dans les entreprises.

Avec Gilles Leperlier, elle défend la proposition de faire passer la durée du congé maternité à 20 semaines pour tout le monde et pour une augmentation de la durée du congé parental.

### « Pour un service de santé adapté à notre territoire »

Gilles Leperlier rappelle l'importance d'accompagner les personnes âgées, d'où la nécessité de mettre en place dès maintenant des structures et des moyens humains face au vieillissement de la population. Il est tout aussi important de mettre en œuvre une politique pour améliorer le pouvoir d'achat de ces personnes âgées.

Le passage du congé maternité à 20 semaines est une préconisation européenne, précise-t-il. Le congé paternité et le congé parental doivent aussi faire l'objet d'une réflexion. Car l'arrivée d'un enfant pousse certaines personnes à mettre entre parenthèses leur carrière professionnelle. En effet, faire garder un enfant coûte cher, et les places dans les crèches sont insuffisantes. La dernière estimation en date fait état d'un déficit de 39.000 place à La Réunion. D'où l'idée d'une autre politique pour la petite enfance, qui peut créer des emplois.

Des mesures doivent aussi être mises en place pour lutter contre l'alcoolisation foetale et les autres formes d'alcoolisme qui doivent devenir une cause nationale.

« Nous battons pour ces valeurs comme nous nous battons pour un service de santé adapté à notre territoire ». Cela peut s'inscrire dans la région océan Indien, pour répondre aux besoins de La Réunion et de ses voisins.

En conclusion, Gilles Leperlier constate que les gens associent ceux qui ont soutenu le gouvernement à la crise. « Il n'y a jamais eu autant de chômeurs à La Réunion, c'est le résultat d'une politique qui pénalise les Réunionnais ». Cette campagne est l'occasion de débattre « sur quel projet pour La Réunion ». Gilles Leperlier appelle à se rassembler sur l'essentiel.

M.M.

### In kozman pou la rout

## « In moun i koz pa ou i pé done ali in brové l'intélizans, si li koz sé selon ! »

Mi rapèl in famiy, zordi la fine pass l'ot koté, ébin an parmi, moun-la téi koz près pa ditou. Désèrtin téi pans li l'avé in gran kapasité pars son figir téi réspir lintélizans. Mé pou kosa li téi koz pa konmsa ? Pèrsone i koné pa ozis. Dizon li té in réfiyjé d'lintèryèr. L'avé in n'ot téi koz toultan é sak li téi di lété i kass pa touzour lo kate pate in kanar. Pars mi koné pa si zot i pans konm moin mé kan ou lé an parmi néna touzour inn kisoï lo sizé d'konvèrsasyon, li néna konm in pé d'avans dsi lé z'ot. Donk sak ou i risk si ou i koz an poin d'èsklamasyon, plito k'an poin d'intérogasyon, sé atrap la démanti an passan é sa la pa toultan in bon afèr. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Le point sur le déroulement de la campagne électorale

# « Nou kont su zot pou defand anou vréman »



Yvan Dejean, porte-parole du PCR, Jasmine Soupin, co-animatrice du comité de soutien, Jessie Caro, candidate suppléante, Gilles Leperlier, candidat, et Jocelyne Minatchy, co-animatrice du comité de soutien.

**Y**van Dejean, porte-parole du PCR, fait le point sur la campagne. Il voit en Gilles Leperlier et Jessie Caro un tandem qui croit en La Réunion. « Il reste 5 semaines avant le scrutin. Ce qui ressort dans l'opinion, c'est l'impopularité des mesures du gouvernement. C'est aussi la demande d'un projet pour La Réunion, le besoin de tourner la page : « nou kont su zot pou

defand anou vréman » », précise-t-il.

Yvan Dejean annonce que 10000 tracts ont été distribués en 10 jours de campagne, 10000 autres le seront cette semaine dont 1500 aux Avirons l'ont été le 15 août.

« La campagne repose sur la force de conviction, car aucun appareil municipal ne soutient la candidature », ajoute le porte-parole du PCR, « le travail d'explication va se poursuivre ».

Il s'appuiera notamment sur un comité de soutien co-animé par Jasmine Soupin et Jocelyne Minatchy.

Yvan Dejean rappelle le rôle décisif des électeurs de deux communes dans cette élection : 37000 inscrits à Saint-Paul, 23000 à Saint-Louis sur un total de 115000 inscrits dans la circonscription.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

# Ho Hai Quang : le mode de production capitaliste (2)

Voici la 15e partie des exposés présentés le 4 mai dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne sur l'actualité de la pensée de Karl Marx à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance. Après les deux parties de l'exposé d'Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, puis les cinq parties de celui présenté par la philosophe Brigitte Croisier, voici la 8e partie de celui de l'économiste Ho Hai Quang sur l'aspect économique de l'œuvre de Karl Marx.

Toute entreprise capitaliste a pour objectif le profit. Peut-on expliquer la nature de celui-ci et son origine en supposant que les marchandises s'achètent et se vendent conformément à la loi de la valeur ? Si cette loi s'applique, alors il est déjà possible d'affirmer, sans risque d'erreur, que le profit ne peut pas provenir de la sphère de la circulation. Il est donc forcément créé dans celle de la production.

### Le salaire n'est pas le prix du travail

Il est communément admis par l'opinion publique et par presque tous les auteurs de manuels d'économie, qu'il existe un "marché du travail" où les entreprises achètent le travail qu'offrent les travailleurs. Il est également admis que le salaire est le prix du travail. Mais il ne s'agit là que d'apparences qui ne correspondent pas à la réalité. On peut le vérifier au moyen d'un raisonnement.

Supposons une entreprise dans laquelle chaque salarié, en travaillant 8 h par jour, produit une marchandise M. Par son travail, le salarié

- transfère dans la marchandise M le travail déjà cristallisé dans les moyens de production qu'il utilise. Supposons que la quantité de travail cristallisée soit respectivement de 4 h pour les matières premières et de 2 heures pour les instruments de travail et les im-

Nombre d'heures de travail incorporées dans M	
matières premières.....	4
instruments de production, immobilisations	2
Nombre d'heures de travail dépensées par le salarié.....	8
Total	14

mobilisations ;

- crée une valeur nouvelle égale à 8 h.

Supposons que chaque heure de travail vaut 10 euros. La valeur de marchandise M s'élève donc à 14 euros. En la vendant à sa valeur, l'entreprise récupérera 14 euros. Pour continuer à produire, elle doit

- utiliser 4 euros pour acheter de nouvelles matières premières ;

- consacrer 2 euros pour acquérir de nouveaux instruments de production (en supposant pour simplifier que ceux-ci sont totalement usés au bout de la journée).

Il faut enfin payer le salarié. Et puisqu'on prétend que le salaire est le prix du travail, l'entreprise doit verser un salaire de 8 euros. Mais alors, elle ne fait aucun profit !

Pour que celui-ci existe, il faudrait que l'entreprise vende sa marchandise M au-dessus de sa valeur ; mais dans ce cas, la loi de la valeur n'est plus respectée et on sort du cadre des hypothèses du raisonnement.

En respectant ces hypothèses, il ne reste qu'une seule solution : que l'entreprise verse au salarié une rémunération inférieure à 8 euros. Dans ce cas, l'entreprise réalise un profit ; mais cela signifie en même temps que le salaire n'est pas le prix du travail. Mais alors, de quoi est-il le prix ?

### Le salaire est le prix de la "force de travail"

La structure du mode de production est la suivante. D'un côté existe une classe capitaliste ; elle monopolise les moyens de production. De l'autre, se trouve la classe des salariés qui est formée de personnes présentant la double caractéristique d'être :

1) juridiquement libres (donc habilitées à signer des contrats), et

2) dénuées de tous moyens de production.

Pour vivre, les personnes de cette classe n'ont d'autre possibilité que de se porter sur le marché pour vendre contre un salaire, et seulement pour un certain temps, leurs capacités physiques et intellectuelles que Marx désigne par le concept de "force de travail". La marchandise échangée sur le marché n'est donc pas le travail, mais la "force de travail". Sa valeur se détermine comme celle de toute autre marchandise par la quantité de travail socialement

nécessaire pour la produire et la reproduire. Toutes les forces de travail n'ont pas la même valeur car « l'individu étant donné, il produit sa force vitale en se reproduisant ou en se conservant lui-même. Pour son entretien ou pour sa conservation, il a besoin d'une certaine somme de moyens de subsistance. Le temps de travail nécessaire à la production de la force de travail se résout donc dans le temps de travail nécessaire à la production de ces moyens de subsistance... Les besoins naturels, tels que nourriture, vêtements, chauffage, habitation, etc., diffèrent suivant le climat et autres particularités physiques d'un pays. D'un autre côté le nombre même de soi-disant besoins naturels, aussi bien que le mode de les satisfaire, est un produit historique, et dépend ainsi, en grande partie, du degré de civilisation atteint... Les forces de travail, que l'usure et la mort viennent enlever au marché, doivent être constamment remplacées par un nombre au moins égal. La somme des moyens de subsistance nécessaires à la production de la force de travail comprend donc les moyens de subsistance des remplaçants... pour modifier la nature humaine de manière à lui faire acquérir aptitude, précision et célérité dans un genre de travail déterminé, c'est-à-dire pour en faire une force de travail développée dans un sens spécial, il faut une certaine éducation qui coûte elle-même une somme plus ou moins grande d'équivalents en marchandises » ("Le Capital"; livre 1 ; tome 1 ; p.173-174).

Cela étant, ce n'est pas parce qu'une personne doit consommer une certaine quantité de moyens de subsistance pour vivre qu'elle n'est pas capable, par son activité de travail, d'en produire une quantité supérieure. C'est sur cette différence que l'exploitation du travailleur est fondée.

## Mécanisme de l'exploitation capitaliste

Reprenons notre exemple numérique en supposant maintenant qu'il faut 4 heures de travail pour produire les moyens de subsistance nécessaires à la consommation journalière du salarié. En respectant la loi de la valeur, l'entreprise va passer un contrat de travail par lequel elle promet de verser au salarié 40 euros. Mais en même temps, il est entendu qu'elle pourra l'employer pendant 8 heures.

En définitive, en vendant sa marchandise M à sa valeur (140 euros) et en payant au salarié sa force de travail à sa valeur (40 euros), l'entreprise réalisera un profit de 40 euros. Ce profit correspond à ce que Marx appelle la "plus-value", concept général qui désigne le travail non payé. Le schéma ci-après illustre les développements précédents.

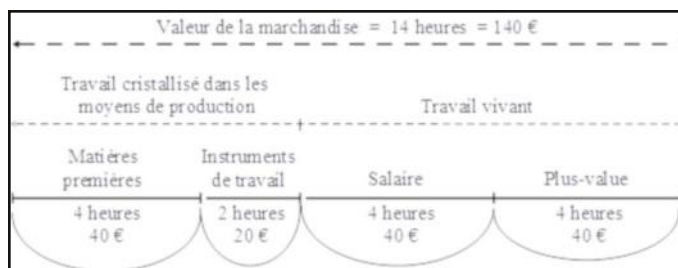
En définitive, la loi de la valeur est entièrement respectée. Les acheteurs de la marchandise M ne sont pas volés. Le salarié n'est pas volé non plus : il reçoit exactement la valeur de sa force de travail (le salaire

n'est pas le prix du travail, mais le prix de la "force de travail").

L'entreprise capitaliste fait une plus-value et celle-ci ne résulte pas d'un vol mais d'une exploitation économique car tout est parfaitement légal et conforme à la logique du marché. Cette plus-value est ensuite répartie entre les différents groupes de capitalistes et prend alors les formes visibles de profit industriel, profit commercial, intérêts, rente...

### Une exploitation libre et invisible

L'une des caractéristiques qui distingue le mode de production capitaliste des autres modes de production reposant aussi sur l'échange des marchandises est que, dans le capitalisme, la sphère marchande s'étend jusqu'à la force de travail et que le travailleur est juridiquement libre. Comme il ne possède aucun



moyen de production, c'est de lui-même, qu'il viendra se présenter sur le marché pour "se vendre", comme on dit de nos jours. La contrainte au travail repose uniquement sur une base économique. L'exploitation du salarié est complètement invisible, car elle s'organise selon la loi de la valeur et, de ce fait, il semble que le salarié vend son travail et que tout son travail est payé.

Il n'y a rien de tel dans les autres modes de production fondés sur l'exploitation des travailleurs. La force de travail n'y est pas une marchandise et l'exploitation est directement visible. Dans le système esclavagiste, c'est la personne toute entière, et non seulement sa force de travail, qui est la propriété d'un maître. C'est sous le fouet que l'esclave travaille et il semble que tout son travail soit du travail gratuit (en fait, ce n'est pas le cas puisque l'esclave est nourri et logé). Dans le servage, le serf n'appartient pas formellement à un seigneur, mais il est lié à une terre qui est la propriété de celui-ci et qu'il n'a pas le droit de quitter. Il n'est pas libre et c'est sous la contrainte qu'il doit travailler gratuitement les terres du seigneur et effectuer des corvées. Le travail qu'il dépense est complètement distinct, dans le temps et dans l'espace, de celui qu'il consacre au lopin qui est laissé à sa disposition. L'exploitation est visible à l'œil nu.

Rien de tel dans le capitalisme. L'exploitation s'exerce sans aucune contrainte extra-économique, et elle est totalement invisible. Le salarié ne peut donc en prendre conscience de façon immédiate. C'est ce qui fait la force du capitalisme.

(à suivre)

# Oté

## La néna konm in l'érèr d'ma par !

Moin lé sir in pé va dir amoin, mi yèm okipé sirtou bann zafèr i konsèrn pa moin dirèktoman. Pou kosa mi di sa ? Pars zordi mi vé anparl azot bann zéfè éskolèr : zordi i tonm lo zour la rantré non ? Moin lé konm toulmoun.

Kan moin l'avé zanfan téi sava lékol moin téi domann amoin toultan pou kosa in bonpé zéfè konmsa pou bann ti marmaye. Zordi moin na pi zéfè pou ashté pars moin na pi zanfan i sava lékol mi domann amoin touzour pou kosa i fo in bon pé zéfè konmsa pou in marmaye aprann lékol. Pars nou lé bien dakor, lo bann zéfè i doi ansèrv bann marmaye pou bien aprann lékol.

Sansa dé fèye rakète torti avèk in zépine tranpé dann lank noré asé. Si pou pa aprann myé vo bann marmaye lé pa ankonbré. Néna poin in sak i pèz sépa konbien, épi in takon kayé, liv zébzèrsis, liv tout kalité matyèr étsétéra la ké lo ra.

An touléka, sanm pou moin, lo kantité matèryèl domandé i doi alé avèk nout manyèr konprann lédikasyon épi l'instriksyon épi sak i apèl lo lakizisyon bann konpétans. Antansyon mi sava pa maye tousala avèk lidéoloji dominant. Pars i pouré dir : nou lé dann in sosyété la konsomasyon é konm nout tout épi tout zanfan sé dé fitir konsomatèr, domann in bonpé matèryèl sé komans aprann i fo bonpé konsomé. Konmsa pou in pé ranpli z'ot kofor.

Oplis i ashté zéfè, oplis lo marmaye épi son bann paran lé bien plasé pou konpran lo kantité lé plis sipèryèr ké lo kalité. Plis ou néna sé plis ou lé bien armé pou bien fèr fas la sosyété d'konsomasyon é rantr-an touléka sé sak in pé i pans-dann l'indistri la konésans vitès gran V.

Tro zour moin la di : si in téléphone portab i pèz solman san sinkant gram é si li pé pèrmète amoin ranplas sink sis kilo liv, papyé kréyon é tutti kwanti é mèm plis afèr mi sava sharj amoin konm in bourik ? Afèr mi sava kass mon pov ti do mon zanfan sansa mon pti zanfan ? La néna in kékshoz i dépass amoin in pé. Konm in lérèr d'ma par.

*Justin*